



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mars 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mars 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Avril 1997

**Espace Niortais - Construction de l'Hôtel Administratif Municipal  
et du Garage**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme  
Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme  
Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie  
COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-  
Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,  
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Ségolène ROYAL

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le projet d'Hôtel Administratif Municipal a fait l'objet de deux demandes de permis de construire distinctes : l'une pour le garage en sous-sol, l'autre pour les constructions en élévation.

Suite aux avis défavorables émis par l'Architecte des Bâtiments de France, une conciliation s'est engagée avec les représentants de la Direction de l'Architecture du Ministère de la Culture sur différents points pour lesquels Monsieur Jean-François MILOU a été invité à présenter de nouvelles esquisses.

Le travail de modifications successives s'est achevé le 21 Mars dernier sur la base du relevé des décisions prises lors de la réunion du 7 Mars 1997, annexé à la présente délibération.

Les éléments de la conciliation sont synthétisés dans le document du Studio MILOU reprenant les propositions de conciliation 1,2,3, qui vous ont été communiquées.

Par ailleurs, une lettre du Maître d'Oeuvre en date du 26 Mars 1997 porte à notre connaissance les conséquences de l'adoption de nouvelles esquisses au plan financier et calendaire.

L'impact financier en particulier viendra modifier l'enveloppe initialement arrêtée par le Conseil Municipal.

Vous avez également eu connaissance de ma lettre à Monsieur François BARRE, Directeur de l'Architecture, en date du 26 Mars 1997 et de sa correspondance du 27 Mars 1997.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les modifications du projet telles qu'elles résultent des esquisses ultimes présentées par le Maître d'Oeuvre lors des réunions de conciliation avec la Direction de l'Architecture,
- autoriser Monsieur Le Maire, à déposer de nouvelles demandes de permis de construire prenant en compte ces modifications,
- autoriser Monsieur Le Maire, à engager les dépenses en résultant et de prendre acte des délais supplémentaires découlant de cette situation, qui peuvent aujourd'hui être estimés à trois mois minimum,
- affirmer par le vote de cette délibération que le Conseil Municipal ne pourra plus accepter de nouvelle remise en cause de l'accord intervenu au terme de cette conciliation.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)